

VILLE DE SAINT-JÉRÔME

AVIS PUBLIC

Aliénation de biens par la Ville de Saint-Jérôme
Biens vendus par la Ville

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La soussignée donne avis que la Ville de Saint-Jérôme a aliéné les biens suivants en faveur des personnes et des prix ci-après mentionnés :

Numéro de résolution	Bénéficiaire de la transaction	Bien transigé	Prix
CM-15851/23-02-21 CM-16060/23-05-16 CM-16419/23-12-12 CM-16680/24-03-19	C.P.E. Les globules	Lot 2 421 949 du cadastre du Québec	20 000\$

Le présent avis vous est donné conformément à l'article 28, paragraphe 1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 18 juillet 2024

La greffière de la Ville,



Me MARIE-JOSÉE LAROCQUE, MAP, OMA

Pour toute information :
Service du greffe et des affaires juridiques
450 436-1512, poste 3060